

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1117

29 avril 2015

SOMMAIRE

Access Fund	53571	HOYOS NIETO S.à.r.l., société de gestion de patrimoine familial	53614
Adapto SICAV	53573	Innoclean S.A.	53570
Adiutrix S.A.	53577	Insulation Operations Holdings S.à r.l. ...	53611
Agences Commerciales Betty Lorang	53570	J4A Holdings II S.à r.l.	53579
Agif S.A.	53576	Jex Sàrl	53570
AKCD Sàrl	53571	KBZ S.à r.l.	53570
Alcmena Pledgeco II S.à r.l.	53573	Lambo S.A. SICAV-SIF	53570
Aloco Holding S.à r.l.	53574	LBREM II NW Holdings S.à r.l.	53616
AltaFund Holding S.à r.l.	53575	Minor Participations S.à r.l.	53613
Altimate Luxembourg	53573	Nelson Luxco S.à r.l.	53594
Altmunster Investment S.A.	53576	Nicolas Charlier International S.A.	53611
Altracon S.A.	53572	Parlux S.à r.l.	53578
Amalux S.A.	53576	Pei Valor S.à r.l.	53592
Ambassadeur (Luxembourg) S.A.	53571	Scozia Joint Venture S.à.r.l.	53582
Antin Infrastructure Luxembourg X	53605	Tercade S.A.	53574
Apeo S.A.	53571	Trias Pool VII - T S.à r.l.	53575
Art & Scène s.à.r.l.	53571	Trilux Invest S.A.	53572
Art & Scène s.à.r.l.	53574	TVX Amalco S.à r.l.	53577
Assbalux S.A.	53575	Ulma S.à.r.l.	53590
BluO Nebra S.à r.l.	53575	Vancentio Holdings Limited	53577
EURO DIRECT MARKETING S.à r.l.	53611	Zencap Russia S.C.Sp.	53572
Fortes Fortuna S.A.	53615	Zencap Spain S.C.Sp	53574
Global Fashion Holding S.A.	53613		
Holborn Investment S.à r.l.	53608		

Agences Commerciales Betty Lorang, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4989 Sanem, 34, rue Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 79.222.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015042700/9.

(150049151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Innoclean S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 19, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 52.694.

Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015041684/10.

(150048198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2015.

KBZ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3926 Mondercange, 2, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 137.174.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 mars 2015.

Référence de publication: 2015041720/10.

(150047376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2015.

Jex Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 91.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JEX SARL

Un mandataire

Référence de publication: 2015041703/11.

(150047825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2015.

Lambo S.A. SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 158.579.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société Lambo S.A. SICAV-SIF, décidée par acte du notaire Maître Jean-Paul Meyers en date du 26 septembre 2014, a été clôturée lors de l'assemblée générale sous seing privé tenue en date du 10 mars 2015.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L - 1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 mars 2015.

Référence de publication: 2015041730/14.

(150047311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2015.

Art & Scène s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2536 Luxembourg, 6, rue Sigefroi.
R.C.S. Luxembourg B 51.673.

Monsieur PLEIGNET Mickael demeurant à F-57570 MONDORFF, 10, rue St. Christophe a démissionné de son poste de gérant technique avec effet au 31.12.2014.

Référence de publication: 2015042716/9.

(150049625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Ambassadeur (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 40.188.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AMBASSADEUR (LUXEMBOURG) S.A.

Référence de publication: 2015042710/10.

(150049480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Apeo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.
R.C.S. Luxembourg B 183.667.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015042711/10.

(150049466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

AKCD Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2135 Luxembourg, 66, Fond Saint Martin.
R.C.S. Luxembourg B 180.729.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/03/2015.

Un mandataire

Référence de publication: 2015042703/12.

(150049116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Access Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 93.876.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale statutaire du 13 mars 2015

DELOITTE AUDIT est réélu en qualité de réviseur d'entreprises pour un nouveau terme d'un an, se terminant à l'assemblée générale statutaire de 2016.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour ACCESS FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2015042694/13.

(150049315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Zencap Russia S.C.Sp., Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 184.998.

En date du 1^{er} octobre 2014, le siège social de la Société a été transféré du 7, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg au 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg avec effet immédiat.

En conséquence, l'associé commandité et gérant de la Société, Zencap (GP) S.à r.l. précité, a également déménagé son siège social au 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2015.

Zencap Russia S.C.Sp.

Référence de publication: 2015042659/14.

(150048230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2015.

Trilux Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 135.843.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu le 02 mars 2015

Le Conseil d'Administration prend note de la démission avec effet immédiat de Monsieur Olivier Fouss aux fonctions d'administrateur de la société et décide de nommer en remplacement Monsieur Mare Bodelet, Juriste, né le 07 novembre 1965 à Ixelles (Belgique) et demeurant professionnellement au 8 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2015.

Cette nomination fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 02 mars 2015.

Pour TRILUX INVEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2015042626/16.

(150048710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2015.

Altracon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6440 Echternach, 56, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 147.455.

AUSZUG

Aus einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktiengesellschaft ALTRACON S.A., mit Sitz in L-6440 Echternach, 56, rue de la Gare, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 147.455, vom 18. Dezember 2014 geht hervor dass:

- der Rücktritt von Herrn Wolfgang BERRES als alleiniger Verwalter angenommen wurde;
- Herr Ralf BERRES, Kaufmann, geboren in Bitburg (Deutschland), am 6. Mai 1956, beruflich ansässig in L-6440 Echternach, 56, rue de la Gare, zum alleinigen Verwalter der Gesellschaft für eine unbestimmte Dauer ernannt wurde;
- die Aktiengesellschaft SALCON S.A., mit dem Sitz in L-6776 Grevenmacher, 10, an den Längten, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 107.576, als Rechnungskommissar abberufen wurde;
- die Gesellschaft mit beschränkter Haftung M. KESSLER S.à r.l., mit dem Sitz in L-6484 Echternach, 36, rue de la Sûre, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 137.701, zum neuen Rechnungskommissar ernannt wurde..

Die Mandate des alleinigen Verwalters und des Rechnungskommissars enden bei Gelegenheit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2019.

Echternach, den 17. März 2015.

Henri BECK

Notar

Référence de publication: 2015042708/24.

(150049169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Adapto SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 114.598.

—
EXTRAIT

Le Conseil d'Administration a pris la décision de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante:

106, route d'Arlon

L-8210 Mamer

Grand-Duché de Luxembourg

Ce transfert prend effet au 1^{er} janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 17 mars 2015.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015042679/17.

(150048931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Alcmena Pledgeco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 194.920.

—
Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 5 mars 2015, que l'associé de la Société, BRE/Europe 7NQ S.à r.l. a transféré la totalité de 500 parts sociales qu'il détenait dans la Société de la manière suivante:

(1) Alcmena Pledgeco S.à r.l., Société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 189.591, 500 parts sociales;

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

1. Alcmena Pledgeco S.à r.l. 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2015.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2015042680/18.

(150049305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Altimate Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 153.000,00.

Siège social: L-8399 Windhof, 4, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.305.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise le 10 février 2015 par le conseil de gérance de la société à responsabilité limitée ALTIMATE LUXEMBOURG que Monsieur Eric NOWAK, dirigeant de société, né le 17 juillet 1963 à Sarcelles, France demeurant à 95880 Enghien-les-Bains, 5, Villa Malleville, France, gérant «A» de la société, a été nommé délégué à la gestion quotidienne de celle-ci.

En vertu du paragraphe 2 de l'article 13 des statuts, «en ce qui concerne la gestion quotidienne, la Société sera valablement engagée envers des tiers par, le cas échéant, la seule signature du délégué à la gestion quotidienne.»

Par conséquent, il est délégué à Monsieur Eric NOWAK avec effet immédiat et pour une durée indéterminée le pouvoir d'engager la société Altimate Luxembourg par sa signature individuelle pour toutes opérations rentrant dans le champ d'application de la gestion journalière.

Luxembourg, le 11 février 2015.

Référence de publication: 2015042686/19.

(150049683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Art & Scène s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2536 Luxembourg, 6, rue Sigefroi.

R.C.S. Luxembourg B 51.673.

—
Monsieur DA COSTA SANTOS Jorge Manuel demeurant à L-4750 PETANGE, 14, route de Longwy est nommé gérant administratif avec effet au 01.01.2015.

Référence de publication: 2015042717/9.

(150049625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Tercade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 114.532.

—
Les comptes annuels au 30.09.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TERCADE S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2015042619/11.

(150048559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2015.

Zencap Spain S.C.Sp, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 184.960.

—
En date du 1^{er} octobre 2014, le siège social de la Société a été transféré du 7, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg au 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg avec effet immédiat.

En conséquence, l'associé commandité et gérant de la Société, Zencap (GP) S.à r.l. précité, a également déménagé son siège social au 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2015.

Zencap Spain S.C.Sp.

Référence de publication: 2015042660/14.

(150048229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2015.

Aloco Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 174.254.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 17 mars 2015

1. M. Frank PLETSCHE a démissionné de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 27 février 2015.
2. M. Mark GORHOLT a démissionné de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 14 janvier 2015.
3. M. Oliver THOMAS, administrateur de sociétés, né à Geilenkirchen (Allemagne), le 25 mai 1983, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de classe B, avec effet au 14 janvier 2015, pour une durée indéterminée.
4. M. Jean-Christophe DAUPHIN, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de classe B, avec effet au 27 février 2015, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 17 mars 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Aloco Holding S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015042681/20.

(150048998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Assbalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8255 Mamer, 60, Mont-Royal.
R.C.S. Luxembourg B 40.674.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015042718/10.

(150049405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

BluO Nebra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 147.598.

Der Name des alleinigen Teilhabers, der bluO Holding F2, hat sich mit Wirkung zum 17. März 2015 im Rahmen einer ausserordentlichen Generalversammlung der bluO Holding F2 auf PerformanZ Holding geändert.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 18. März 2015.

Für die BluO Nebra S.à r.l.

Ein Beauftragter

Référence de publication: 2015042736/13.

(150049590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

AltaFund Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 160.421.

Extrait rectificatif sur dépôt numéro L110064122 du 27 avril 2011

Le dépôt L110064122 du 27 avril 2011 mentionne entre autre que le siège social de la société se situe au 2-8, Avenue du Général de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Or, cette information est erronée et il convient de lire le siège social de la société se situe au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2015.

Référence de publication: 2015042684/15.

(150048989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Trias Pool VII - T S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 194.837.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 16 mars 2015 que Trias Holdco C - T S.à r.l., associé unique de la Société, a transféré l'ensemble des douze mille cinq cent (12.500) parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société à Trias Holdco B II - T S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B194826.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2015.

Référence de publication: 2015042610/16.

(150048886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2015.

Agif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 85.992.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2015

L'Assemblée a décidé que le pouvoir de signature individuel de l'administrateur délégué Monsieur Didier Girard, ayant son adresse professionnelle au 31, Grand-Rue L-1661 Luxembourg, pourra valablement engager la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AGIF S.A.

Signature

Référence de publication: 2015042701/14.

(150049001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Amalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 35.047.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'administration du 16 mars 2015

- Il est pris acte de la démission de Monsieur Christian FRANCOIS de son mandat d'administrateur avec effet au 9 décembre 2014.

- Monsieur Jean-Hugues DOUBET, né le 7 mai 1974 à Strasbourg (F), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est coopté en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Christian FRANCOIS, démissionnaire, avec effet au 9 décembre 2014.

Le mandat de Monsieur Jean-Hugues DOUBET viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Luxembourg, le 16 mars 2015.

AMALUX S.A.

Référence de publication: 2015042709/17.

(150049393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Altmunster Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1123 Luxembourg, 11, Plateau Altmünster.
R.C.S. Luxembourg B 107.260.

—
EXTRAIT

Rachats d'actions rachetables

Conformément à l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la Société a procédé au rachat de

- 20.000 (vingt-mille) de ses actions rachetables en date du 8 novembre 2011 suivant décision du Conseil d'administration du même jour pour un montant de EUR 380.000 (trois cent quatre-vingt mille euros);

- 4.210 (quatre mille deux cent dix) de ses actions rachetables en date du 28 mai 2014 suivant décision du Conseil d'administration du 19 octobre 2012 pour un montant de EUR 79.990 (soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix euros);

- 75.000 (soixante-quinze mille) de ses actions rachetables en date du 26 août 2014 suivant décision du Conseil d'administration du 28 juillet 2014 pour un montant de EUR 937.500 (neuf cent trente-sept mille cinq cents euros).

- 11.310 (onze mille trois cent dix) de ses actions rachetables en date du 5 février 2015 suivant décision du Conseil d'administration du même jour pour un montant de EUR 141.375 (cent quarante et un mille trois cent soixante-quinze euros);

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 18 mars 2015.

Référence de publication: 2015042707/23.

(150049322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Adiutrix S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 117.802.

La convention de Domiciliation concernant la société Adiutrix S.A. ayant son siège social au 20 Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été dénoncée avec effet en date du 17 mars 2015 par la société Citco C&T (Luxembourg) S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco C&T (Luxembourg) S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2015042698/12.

(150049120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

TVX Amalco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 50.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 184.242.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 13 mars 2015 que:

1. La démission de Monsieur Nicholas J. Hayduk, gérant de la Société, avec effet au 13 mars 2015, a été acceptée;

2. A été nommé gérant, avec effet au 13 mars 2015 et pour une durée indéterminée:

- Mr Mauro Ostwald, né le 27 juillet 1971 à Rio de Janeiro, Brésil, demeurant professionnellement à Noordeinde 157, 2514 GG, Den Haag, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2015.

Référence de publication: 2015042627/16.

(150048851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2015.

Vacentio Holdings Limited, Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 20.600,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 106.664.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 24 novembre 2014

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 24 novembre 2014 que

- Effigi S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social au 412F, route d'Esch L-1030 Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce sous le numéro B107313, a été nommée en qualité de gérant A de la Société avec effet au 20 novembre 2014, pour une durée indéterminée, en remplacement de DMC S.à r.l. gérant A démissionnaire.

- La société Florissant Global Limited ayant son siège social à Woodbourne Hall, PO box 3162, Road Town - Tortola - VG 1110 Iles Vierges britanniques, enregistrée auprès du registre des affaires commerciales des Iles Vierges britanniques sous le numéro 157469, a été nommée en qualité de gérant B de la Société avec effet au 20 novembre 2014, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Richard Hillier, gérant B démissionnaire.

A compter du 20 novembre 2014, le conseil de gérance de la Société est donc composé de:

- Effigi S.à r.l., gérant A

- Harald Charbon, gérant A

- Champel Directors Limited, gérant B

- Florissant Global Limited, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2015.

Pour Vacentio Holdings Limited

Un mandataire

Référence de publication: 2015042639/26.

(150048832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2015.

Parlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle, rue de Bettembourg.
R.C.S. Luxembourg B 192.594.

L'an deux mille quinze, le vingt février.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

La société privée à responsabilité limitée de droit belge SoNoux Sprl, établie et ayant son siège social à rue Père Eudore Devroye 43, 1040 Bruxelles (Belgique), inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0506.683.260, ici représentée par Guy Tempereau, administrateur de sociétés, demeurant au 220 rue du jardin secret, Domaine Juan Flore, 06160 Juan Les Pins (France), agissant en sa qualité de gérant de la société («l'Associé 1»);

La société privée à responsabilité limitée de droit belge Kyazi Sprl, établie et ayant son siège social à rue Père Eudore Devroye 43, 1040 Bruxelles (Belgique), inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0506.681.181, ici représentée par Guy Tempereau, administrateur de sociétés, demeurant au 220 rue du jardin secret, Domaine Juan Flore, 06160 Juan Les Pins (France), agissant en sa qualité de gérant de la société («l'Associé 2»);

La société privée à responsabilité limitée de droit belge Keneva Sprl, établie et ayant son siège social à rue Père Eudore Devroye 43, 1040 Bruxelles (Belgique), inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0505.991.194, ici représentée par Guy Tempereau, administrateur de sociétés, demeurant au 220 rue du jardin secret, Domaine Juan Flore, 06160 Juan Les Pins (France), agissant en sa qualité de gérant de la société («l'Associé 3»);

La société privée à responsabilité limitée de droit belge CoSb Sprl, établie et ayant son siège social à rue Père Eudore Devroye 43, 1040 Bruxelles (Belgique), inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0506.680.488, ici représentée par Guy Tempereau, administrateur de sociétés, demeurant au 220 rue du jardin secret, Domaine Juan Flore, 06160 Juan Les Pins (France), agissant en sa qualité de gérant de la société («l'Associé 4»);

L'Associé 1, l'Associé 2, l'Associé 3 et l'Associé 4 sont désignés ci-après collectivement comme les Associés;

Lesquelles parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, en qualités d'Associés, ont demandé au notaire instrumentant:

I. d'acter que les Associés sont tous les associés de Parlux S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-3378 Livange, Zone Industrielle, rue de Bettembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 192.594, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 18 novembre 2014, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 9, le 2 janvier 2015 (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés.

II. d'enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'agenda ci-dessous:

Ordre du jour

1. Décision par l'Assemblée générale extraordinaire de réduire le capital social de la Société à concurrence de deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre millions huit cent quarante et un mille neuf cent euros (EUR 4.841.900,-) au montant de deux millions trois cent quarante et un mille neuf cent euros (EUR 2.341.900,-) divisé en vingt-trois mille quatre cent dix-neuf (23.419) parts sociales, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par l'annulation de (i) deux mille cinq cent (2.500) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune détenues par l'Associé 1 dans la Société, (ii) sept mille cinq cent (7.500) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune détenues par l'Associé 2 dans la Société, (iii) sept mille cinq cent (7.500) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune détenues par l'Associé 3 dans la Société, et (iv) sept mille cinq cent (7.500) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune détenues par l'Associé 4 dans la Société;

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société pour refléter la réduction du capital social planifiée de la Société;

3. Décision par l'Assemblée générale extraordinaire de donner pouvoir à tout gérant de la Société, avec pouvoir de signature individuelle, d'effectuer toute action nécessaire en relation avec la réduction de capital; et

4. Divers.

Première résolution:

L'Assemblée générale extraordinaire décide de réduire le capital social de la Société à concurrence de deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre millions huit cent quarante et un mille neuf cent euros (EUR 4.841.900,-) au montant de deux millions trois cent quarante et un mille neuf cent euros (EUR 2.341.900,-) divisé en vingt-trois mille quatre cent dix-neuf (23.419) parts sociales, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par l'annulation de (i) deux mille cinq cent (2.500) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune détenues par l'Associé 1 dans la Société, (ii) sept mille cinq cent (7.500) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune détenues par l'Associé 2 dans la Société, (iii) sept mille cinq cent

(7.500) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune détenues par l'Associé 3 dans la Société, et (iv) sept mille cinq cent (7.500) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune détenues par l'Associé 4 dans la Société. Les Associés seront remboursés à la valeur nominale des parts sociales annulées.

Deuxième résolution:

En conséquence de la réduction de capital, l'article 6 des statuts de la Société a désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital.** Le capital social s'élève à deux millions trois cent quarante et un mille neuf cents euros (EUR 2.341.900) représenté par vingt-trois mille quatre cent dix-neuf (23.419) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Troisième résolution:

L'Assemblée générale extraordinaire décide de donner pouvoir à tout gérant de la Société, avec pouvoir de signature individuelle, d'effectuer toute action nécessaire en relation avec la réduction de capital ci-dessus, incluant l'autorisation de mettre à jour le registre d'associés de la Société et plus généralement d'effectuer toutes actions en relation avec les résolutions ci-dessus.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite de ce document aux personnes présentes, elles ont signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: Tempereau, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 25 février 2015. Relation: EAC/2015/4455. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015040604/80.

(150045760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2015.

J4A Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 177.224.

In the year two thousand and fifteen.

On the sixth day of the month of January,

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

J4A HOLDINGS I S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies Registrar under number B 177.221,

Here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal on 6th January 2015.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to this deed to be filed with it at the same time with the registration authorities.

Such appearing party represents all of the share capital of "J4A Holdings II S.à r.l." (hereinafter referred to as the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies Registrar under number B 177.224, having its registered office at L-1246 Luxembourg, 4 rue Albert Borschette, incorporated pursuant to a deed of notary Wersandt on April 26, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1529 dated June 27, 2013.

The appearing party, representing the whole share capital of the Company and acting in place of the general meeting of shareholders as stated under Article 13 of its Articles of Incorporation, stated that the agenda of the meeting was the following:

Agenda

1. Increase of the Company share capital in an amount of thirty seven thousand five hundred euros (EUR 37,500);
2. Subscription to the share capital increase as specified in item 2 above and payment;
3. Amendments to article 6 of the articles of association of the Company (the "Articles");
4. Miscellaneous.

And immediately passed the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the Company share capital in an amount of thirty seven thousand five hundred euros (EUR 37,500) by the issuance of three hundred (300) shares with a nominal value of one hundred and twenty-five euros (EUR 125) each.

Second resolution

The sole shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Intervention - Subscription - Payment

The sole shareholder declares to subscribe to o three hundred (300) shares with a nominal value of one hundred and twenty-five euros (EUR 125) each by a contribution in kind of consisting of a claim granted by the sole shareholder to the Company in an amount of thirty seven thousand five hundred euros (EUR 37,500) (hereafter the "Luxco Claim").

The valuation of the Luxco Claim is evidenced by a certificate issued on the date hereof by the management of the Company (hereafter the "Management Certificate"). It results from the Management Certificate that, as of the date of such Certificate:

(i) The sole shareholder is the holder of the Luxco Claim and is solely entitled to all rights, title and interest in and to the Luxco Claim;

(ii) The interim accounts of the Company as of 30 November 2014 (hereafter the "Interim Accounts") show a claim in an amount of thirty seven thousand five hundred euros (EUR 37,500);

(iii) Based on Luxembourg generally accepted accounting principles the claim contributed to the Company as per the attached Interim Accounts has a value of thirty seven thousand five hundred euros (EUR 37,500);

(iv) The claim contributed to the Company is freely transferable by the Shareholder and is neither subject to any restriction nor encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value;

(v) If and insofar as it is a requirement for a full and unencumbered assignment of the Luxco Claim to the Company, that the approval or consent of a third party is obtained, such approval or consent is obtained.

Such Management Certificate and a copy of the Accounts, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remained annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Third resolution

Further to the resolutions passed above, the sole shareholder resolved to amend and replace article 6 of the Articles of the Company, which shall henceforth have the following wording:

" **6.1.** The corporate share capital is set at fifty thousand euros (EUR 50,000.-) represented by four hundred (400) shares having a nominal value of one hundred twenty-five euros (EUR 125) each.

6.2. The company's shares are in registered form.

6.3. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings".

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who knows English and French, states herewith that on request of the attorney, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the attorney and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze.

Le six janvier.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

J4A HOLDINGS I S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée selon les lois luxembourgeoises, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 177.221, et dont le siège social est établi à L-1246 Luxembourg, 4 rue Albert Borschette,

Représentée en l'occurrence par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 6 janvier 2015.

Ladite procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire, demeurera annexée au présent acte, afin d'être enregistrée simultanément avec celui-ci auprès des autorités chargées de l'enregistrement.

Ledit comparant représente l'ensemble du capital social de «J4A Holdings II S.à r.l.», société à responsabilité limitée constituée selon les lois luxembourgeoises, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 177.224, et dont le siège social est établi à L-1246 Luxembourg, 4 rue Albert Borschette, constituée suivant acte reçu du notaire Wersandt en date du 26 avril 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1529 du 27 juin 2013 (la «Société»).

Le comparant, représentant l'ensemble du capital social de la Société et agissant en lieu et place de l'assemblée générale des actionnaires comme stipulé à l'article 13 des statuts de la Société, a indiqué que l'ordre du jour était le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital pour un montant de trente -sept mille cinq cents euros (EUR 37.500) par l'émission de trois cents (300) actions nouvelles avec une valeur nominale de cent vingt cinq euros (EUR 125) chacune;
2. Souscription à l'augmentation de capital ainsi que décrit sous le paragraphe 2 ci-dessus et paiement;
3. Modifications de l'article 6 des statuts de la Société (les «Statuts»);
4. Divers.

Et a immédiatement adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social pour un montant de trente -sept mille cinq cents euros (EUR 37.500) par l'émission de trois cents (300) actions nouvelles avec une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique accepte et enregistre la souscription à l'augmentation de capital social comme suit:

Intervention - Souscription

L'associé unique déclare souscrire à trois cents (300) actions nouvelles avec une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125) chacune par un apport en nature d'une créance d'un montant de trente -sept mille cinq cents euros (EUR 37.500) (ci-après «la Créance»).

L'évaluation de la Créance est prouvée par le biais d'un certificat émis à la date du présent acte par le conseil de gérance de la société (ci-après «Certificat de Gérance»). Il résulte du Certificat de Gérance qu'à la date dudit Certificat:

(i) L'associé unique est l'unique détenteur de la Créance et a, à titre exclusif, tous les droits, titre et intérêts dans la Créance;

(ii) Les comptes intermédiaires de la Société à la date du 30 novembre 2014, tels que joints (ci-après les «Comptes Intérimaires») présentent une créance d'un montant de trente -sept mille cinq cents euros (EUR 37.500);

(iii) Sur base des principes comptables généralement acceptés au Luxembourg, la créance apportée à la Société a, en vertu des Comptes Intérimaires, une valeur de trente -sept mille cinq cents euros (EUR 37.500);

(iv) La créance apportée à la Société est librement cessible par l'associé unique et n'est sujette à aucune restriction ni grevée d'un nantissement ou sûreté qui limiterait sa transmissibilité ou réduirait sa valeur;

(v) Si et dans la mesure où il est requis pour un transfert total et sans sûreté de la Créance à la Société que l'approbation ou le consentement d'une partie tierce soit obtenu, il est considéré qu'une telle approbation ou un tel consentement est obtenu.

(vi) Toute autre formalité ou transaction qui, en vertu des lois applicables à la Créance, sont requis pour le transfert de la Créance à la Société sont considérées comme effectuées. La Société devra de même coopérer de façon totale afin de rendre ce transfert effectif.

Le Certificat de Gérance et une copie des Comptes Annuels, après signature «ne varietur» par le représentant de la comparante et le notaire présent, resteront annexés au présent acte afin d'être déposés aux autorités compétentes.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions susmentionnées, l'associé unique décide de modifier et remplacer l'article 6 des Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

Art. 6. Capital social souscrit et libéré.

6.1. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000) représenté par quatre cents (400) actions d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125) chacune.

6.2. Les actions de la société sont émises sous forme nominative.

6.3. chaque action donne droit à une voix aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise et française, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 janvier 2015. Relation: EAC/2015/843. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015040452/148.

(150045874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2015.

Scozia Joint Venture S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 195.252.

—
STATUTES

In the year two thousand fifteen, on the sixteenth day of January.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) AEW Global Limited, a company incorporated under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, United Kingdom, registered with the Companies House of the United Kingdom under number 03763883,

here represented by Mrs Corinne PETIT, employee, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in London, United Kingdom on January 16th, 2015; and

2) WOF III Holding S.à r.l., a company incorporated under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 180.007,

here represented by Mrs Corinne PETIT, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Wayzata, MN, United States of America on January 14th, 2016.

The beforesaid proxies, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such parties have requested the notary to draw up the following by-laws of a "société à responsabilité limitée" which they declare to incorporate as follows:

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is "Scozia Joint Venture S.à r.l."

Art. 3. The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise

money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares of EUR 1 (one euro) each.

Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Subject to any arrangements entered into from time to time by and between the Company and the shareholders, shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company will at all times be managed by at least four (4) managers, appointed by the shareholders with or without limitation of their period of office. The managers will constitute a board of managers which will be constituted by at least two (2) managers of category A (the "A Managers") and by at least two (2) managers of category B (the "B Managers"). The B Managers will at all times be resident and domiciled in Luxembourg. The A Managers and the B Managers are collectively referred to herein as "Managers". The Managers need not to be shareholders. The Managers may be removed at any time, with or without cause, without indemnity, by a resolution of shareholders holding a majority of votes

In dealing with third parties the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

Subject to any arrangements entered into from time to time by and between the Company and the shareholders, all powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound towards third parties in all matters (i) by the joint signatures of any two Managers or (ii), in the case of a Sole Manager, by the sole signature of the Sole Manager. However, if the Shareholder(s) have qualified the Managers as A Managers or B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one A Manager and one B Manager.

In respect of the daily management, the Company shall be bound by the sole signature of the person appointed to that effect.

The Company shall further be bound by the joint signatures of any persons or by the sole signature of the person to whom specific signatory power is granted by the Board, but only within the limits of such power

The board of managers may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

All board of managers meetings will take place in Luxembourg and be chaired by a board member physically present in Luxembourg at the time of the board meeting.

The board of managers meetings will be validly held provided that at least one A Manager and one B Manager is present or represented.

Any A Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another A Manager or an ad hoc agent as his proxy and any B Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another B Manager or an ad hoc agent as his proxy provided always that such ad hoc agent or proxy representing a B Manager shall be resident and domiciled in Luxembourg.

Subject to any arrangements entered into from time to time by and between the Company and the shareholders which require decisions to be referred to or reserved for shareholders, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented, including an affirmative vote from at least one A Manager and one B Manager. In addition, in the event of a deadlock, the Chairman of any board of managers meeting will have a casting vote provided that, no board resolution will be validly passed without the affirmative vote of at least one A Manager and one B Manager.

The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating member of the board of managers is able to hear and to be heard by all other participating members whether or not using this technology, and each participating member of the board of managers shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 13. Managers decisions shall be taken at a meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex or by appointing another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting, provided that no such resolution shall be valid if passed or deemed to have been passed otherwise than in Luxembourg.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Shareholders decisions

Art. 14. Shareholders decisions shall be taken at shareholders' meetings.

However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of shareholders for the time being is less than twenty-five (25).

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when passed by shareholders representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders shall be immediately requested by registered letters to convene a second meeting.

At this second meeting, decisions will be by the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

However, at all times decisions concerning an amendment of the Articles must be passed by a majority vote of shareholders representing three quarters of the capital and any decisions which are expressly governed by any separate arrangements entered into from time to time by and between the Company and the shareholders shall be taken in accordance with such arrangements.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st of each year.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) and shareholders toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 18. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five per cent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance shall be at the disposal of the shareholders and shall be distributed in accordance with any arrangements entered into from time to time by and between the Company and the shareholders.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Subject to any arrangements entered into from time to time by and between the Company and the shareholders, the sole shareholder or the shareholder's meeting may decide to pay interim dividends on the basis of the interim accounts prepared by the Board of Managers showing sufficient funds available for distribution provided that:

(i) the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the last financial year increased by profits carried forward and distributable reserves and decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or by these Articles;

(ii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iii) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

Winding-up - Liquidation

Art. 20. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, subject to any arrangements entered into from time to time by and between the Company and the shareholders, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

Applicable law

Art. 21. The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31st, 2015.

Subscription – Payment

All the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares representing the capital have been entirely subscribed as follows:	
WOF III Holding S.à r.l., prenamed,	11,250 shares
AEW Global Limited, prenamed,	<u>1,250 shares</u>
TOTAL:	12.500 shares

All these shares have been fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,500 (one thousand five hundred euro).

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined duration:

- Mr Luca SEVERO, born on May 4th, 1979 in Desio (Italy), residing at Flat 6, Shorrolds Road, London SW67TR, United Kingdom, A Manager;

- Mr Patrick Joseph HALLORAN, born on January 13th, 1960 in Minnesota (USA), residing at 1595 Bohns Point Road, Wayzata, MN 55391 (USA), A Manager;

- Mr Bruno BAGNOULS, born on May 9th, 1971 in Nancy (France), with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, B Manager; and

- Mr Jean-Philippe FIORUCCI, born on June 8th, 1972 in Villerupt (France), with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, B Manager.

2) The Company shall have its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le seize janvier.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) AEW Global Limited, une société de droit britannique, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN Londres, Royaume-Uni, immatriculée auprès du Companies House du Royaume-Uni sous le numéro 03763883,

ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Londres, Royaume-Uni le 16 janvier 2015; et

2) WOF III Holding S.à r.l., une société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 180.007,

ici représentée par Madame Corinne PETIT, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Wayzata, MN, Etats-Unis d'Amérique le 14 janvier 2015.

Lesdites procurations, paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée.

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera "Scozia Joint Venture S.à r.l.".

Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier

direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts.

Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros), représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales de EUR 1 (un euro) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Sauf d'éventuels accords conclus entre la Société et les associés, aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée en permanence par au moins quatre (4) gérants, nommés par les associés avec ou sans limitation de durée de mandat, qui constituent un conseil de gérance qui sera constitué par au moins deux (2) gérants de catégorie A (les "Gérants A") et par au moins deux (2) gérants de catégorie B (les "Gérants B"). Les Gérants B seront toujours résidents et domiciliés à Luxembourg. Les gérants A et B sont collectivement définis comme "les Gérants". Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par l'associé unique, ou le cas échéant, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le conseil de gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Sauf d'éventuels accords conclus entre la Société et les associés, tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée envers les tiers en toute circonstances par (i) la signature conjointe de deux (2) gérants ou (ii), en cas de gérant unique par sa seule signature. Cependant, si les associés ont définis des classes de gérants A et B, la Société sera seulement engagée envers les tiers par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B.

Dans le cadre de sa gestion quotidienne, la Société sera engagée par la seule signature de la personne nommée à cet effet.

La société sera également engagée par la signature conjointe de toute personne(s) ou par la signature individuelle d'une personne à qui un pouvoir spécifique aura été accordé par le conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront à Luxembourg et seront présidées par un gérant physiquement présent à Luxembourg au moment de la réunion.

Le conseil de gérance sera valablement constitué si au moins un Gérant A et un Gérant B sont présent ou représentés.

Chaque gérant A pourra se faire représenter par écrit en nommant un Gérant A comme son représentant ad hoc et chaque Gérant B pourra se faire représenter par écrit en nommant un Gérant B comme son représentant ad hoc, si tant est que ce représentant ad hoc devra être résidents et domiciliés à Luxembourg.

Sauf d'éventuels accords conclus entre la Société et les associés qui demanderait à ce que la décision soit présentée à l'approbation des associés ou soit prise par ces derniers, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés, y compris un vote favorable d'un Gérant A et d'un Gérant B au moins. De plus, en cas de blocage, le Président dudit conseil de gérance aura une voix prépondérante si tant est qu'aucune résolution ne sera approuvée sans le vote favorable d'un Gérant A et d'un Gérant B.

L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via téléphone ou la vidéo.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance par télécopie, câble, télégramme ou télex ou en nommant un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, si tant est que cette résolution ne sera valide que si elle a été prise à Luxembourg.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est pour l'instant inférieur à vingt-cinq (25).

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social et toutes décisions régies par des accords séparés conclus entre les associés et la Société seront prises selon les règles définies par lesdits accords.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant un résumé de tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est à la disposition des associés et pourra être distribué sur base d'accords conclus entre la Société et les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Sous réserve de tout accord conclu de temps à autre par et entre la Société et les Associés, l'associé unique ou l'assemblée générale des Associés peut décider de payer des dividendes intérimaires sur base des comptes intérimaires établis par le Conseil de Gérance attestant de fonds disponibles suffisant aux fins de distributions, aux conditions suivantes:

(i) le montant à distribuer ne peut excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter aux réserves telles que prescrites par la Loi ou par les présents Statuts;

(ii) le Conseil doit prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iii) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les profits distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent reverser l'excès à la Société.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société pourront être attribués aux associés, sur base d'éventuels accords conclus entre la Société et les associés, au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2015.

Souscription - Libération

Les 12,500 (douze mille cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont été souscrites comme suit:

WOF III Holding S.à r.l., prénommée,	11.250 parts sociales
AEW Global Limited, prénommée,	<u>1.250 parts sociales</u>
TOTAL:	12.500 parts sociales

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.500 (mille cinq cents euros).

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Luca SEVERO, né à Desio (Italie) le 4 mai 1979, avec demeurant à SW67TR Londres, Royaume-Uni, Flat 6, Shorrolds Road, gérant de classe A;

- Monsieur Patrick Joseph HALLORAN, né le 13 janvier 1960 à Minnesota (USA), demeurant à 1595 Bohns Point Road, Wayzata MN 55391 (USA), gérant de classe A;

- Monsieur Bruno BAGNOULS, né le 9 mai 1971 à Nancy (France), avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, gérant de classe B; et

- Monsieur Jean-Philippe FIORUCCI, né le 8 juin 1972 à Villerupt (France), avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, gérant de classe B.

2) Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 26 janvier 2015. Relation: 2LAC/2015/1843. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 11 mars 2015.

Référence de publication: 2015040658/436.

(150046067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2015.

Ulma S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 195.250.

STATUTS

L'an deux mil quinze, le deux mars.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Madame Tiziana ANTONIOLI, née à Turin, (Italie), le 25 août 1953, domiciliée à 10067 Vigone (Italie), Via Trepellice, 26.

ici représentée par Rika Mamdy, administrateur de société, avec adresse professionnelle à 12D, Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriétés immobilières ou mobilières.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination "ULMA S. à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,00 EUR) représenté par quatre cent vingt (420) parts sociales sans valeur nominale.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2015.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par Madame Tiziana ANTONIOLI prénommée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents Euros (12.400,00 EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ MILLE DEUX CENTS EUROS (1.200.- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

Monsieur Marco GASTALDI, né le 29 août 1960, à Novara (Italie), demeurant à L-1716 Luxembourg, 29 rue Joseph Hansen.

2) L'adresse du siège social est fixée à 12D, Impasse Drosbach L-1882 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. MAMDY et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 6 mars 2015. Relation: 1LAC/2015/7052. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 12 mars 2015.

Référence de publication: 2015040731/118.

(150046060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2015.

Pei Valor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.375.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 188.135.

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of February.

Before Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

Perry European Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée organised and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 174748,

represented by Ms. Marine Krief, maître en droit, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 13 February 2015.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person is the sole shareholder of PEI Valor S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, whose registration number with the Luxembourg Trade and Companies Register is B 188135 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 24 June 2014,

published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 28 August 2014 under number 2301. The articles of incorporation of the Company have not been amended since then.

The appearing person representing the whole corporate capital requires the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of two million three hundred sixty-two thousand and five hundred euro (EUR 2,362,500) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to two million three hundred seventy-five thousand euro (EUR 2,375,000) through the issuance of twenty-three thousand six hundred twenty-five (23,625) shares, having a par value of one hundred euro (EUR 100) each through the incorporation of available reserves of the Company (each a "New Share" and together the "New Shares").

The New Shares have been fully paid up by the conversion of two million three hundred sixty-two thousand and five hundred euro (EUR 2,362,500) of available reserves currently recorded in the accounts of the Company. The availability of such reserves is shown by means of interim accounts. Said interim accounts will remain attached to this deed to be filed at the same time.

Second resolution

Following the resolutions here above, the shareholders resolve to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company so that it shall now read as follows:

" Art. 5. Share Capital.

5.1 The Company's share capital is set at two million three hundred seventy-five thousand euro (EUR 2,375,000), represented by twenty-three thousand seven hundred fifty (23,750) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each."

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing persons, the said proxyholder of the persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-huit février.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU

Perry European Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée après du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174748,

ici représentée par Mademoiselle Marine Krief, maître en droit, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Luxembourg, le 13 février 2015.

La procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, est l'associé unique de PEI Valor S.à r.l., (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B1881135, constituée par un acte du notaire soussigné, en date du 24 juin 2014, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations le 28 août 2014 sous le numéro 2301. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

Laquelle comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de deux millions trois cent soixante-deux mille cinq cent euros (EUR 2.362.500) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent euro (EUR 12.500) à deux millions trois cent soixante-quinze-mille euro (EUR 2.375.000), par l'émission de vingt-trois mille six cent vingt-cinq (23.625) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune à travers l'incorporation des réserves disponibles de la Société (chacune étant une "Nouvelle Part Sociale" et ensemble les "Nouvelles Parts Sociales").

Toutes les Nouvelles Parts Sociales ont été souscrites et payées par la conversion de deux millions trois cent soixante-deux mille cinq cent euros (EUR 2.362.500) de réserves disponibles actuellement inscrites sur les comptes de la Société.

La disponibilité de ces réserves est démontrée par les comptes intérimaires. Ces comptes intérimaires resteront attachés à cet acte et seront déposés au même moment que ce dernier.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, dont la formulation sera désormais la suivante:

« **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à deux millions trois cent soixante-quinze-mille euro (EUR 2.375.000), représenté par vingt-trois mille sept cent cinquante (23.750) parts sociales avec une valeur nominale de cent euro (EUR 100) chacune.»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, le mandataire des comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Krief, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 février 2015. Relation: EAC/2015/4624. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015040608/93.

(150046265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2015.

Nelson Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 110.445.598,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 152.858.

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth day of December, before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Nelson Luxco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly organised and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of eighty-three million five hundred twelve thousand five hundred euros (EUR 83,512,500) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.858 (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 21 April 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1305 on 24 June 2010. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 20 October 2014, in the process of publication with the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

1. Vision Capital Partners VII L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975 (the Shareholder 1),

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

2. Vision Capital Partners VII A L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 1332 (the Shareholder 2 and together with Shareholder 1, the Shareholders),

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such powers of attorney, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

The Shareholders, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Shareholders hold all the issued shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of twenty-six million nine hundred thirty-three thousand ninety-eight Euro (EUR 26,933,098) in order to bring the Company's share capital from its present amount of eighty-three million five hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 83,512,500.-) represented by eighty-three million five hundred and twelve thousand five hundred (83,512,500) ordinary shares in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, to one hundred ten million four hundred forty-five thousand five hundred ninety-eight Euro (EUR 110,445,598.-) by way of the issuance of twenty-six million nine hundred thirty-three thousand ninety-eight (26,933,098) new ordinary shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights as the already existing ordinary shares;

3. Subscription for and payment of the share capital increase specified in item 2. above by a contribution in kind;

4. Subsequent amendment to article 5.1. of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2. above;

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the share register of the Company; and

6. Miscellaneous.

That the Shareholders have taken the following resolutions unanimously:

First resolution

The entire capital being represented at the Meeting, the Shareholders resolve to waive the convening notices as they consider themselves as duly convened and declare having a perfect knowledge of the agenda, which has been provided to them in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-six million nine hundred thirty-three thousand ninety-eight Euro (EUR 26,933,098) in order to bring the Company's share capital from its present amount of eighty-three million five hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 83,512,500.-) represented by eighty-three million five hundred and twelve thousand five hundred (83,512,500) ordinary shares in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, to ten million four hundred forty-five thousand five hundred ninety-eight Euro (EUR 110,445,598.-) by way of the issuance, with a total share premium of twenty-six million eight hundred sixty thousand nine hundred eighty Euro (EUR 26,860,980), of twenty-six million nine hundred thirty-three thousand ninety-eight (26,933,098) new ordinary shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights as the already existing ordinary shares.

Third resolution

The Shareholders resolve to approve and accept the following subscriptions and payments for the newly issued shares as set out below:

Intervention - Subscription - Payment

1. Cant Invest AS, a company existing under the laws of Norway, having its registered office at Dronning Mauds gate 1, N-0250 OSLO, Norway, registered with the Norwegian registry under number 979 571 100, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for one million seven hundred eleven thousand forty-seven (1,711,047) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of two million three hundred eighty-nine thousand two hundred and three Euro (EUR 2,389,203), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax Group Holding AB (Nordax AB), a company existing under the laws of Sweden (the Beck Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Beck Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by the legal representatives of Cant Invest and acknowledged by the board of managers of the Company (the Beck Certificate).

2. Per Bodlund, born on 1 September 1961, in Solna, Sweden having his address at Villavägen 39, 191 46 Sollentuna, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for three million eight hundred sixty-three thousand six hundred fifty-four (3,863,654) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of four million two hundred ninety-three thousand four hundred thirty-six Euro (EUR 4,293,436), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Bodlund Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Bodlund Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Per Bodlund and acknowledged by the board of managers of the Company (the Bodlund Certificate).

3. Richard Pym, born on 18 September 1949, in Topsham, United Kingdom having his professional address at 21-27 Lambs Conduit Street, London WC1N 3BD, UK, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for seven hundred eighty-nine thousand four hundred fifty-eight (789,458) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of one million four hundred ninety-nine thousand one hundred and three Euro (EUR 1,499,103), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Pym Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Pym Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Richard Pym and acknowledged by the board of managers of the Company (the Pym Certificate).

4. Arne Bernroth, born on 22 November 1947, in Borås, Sweden having his address at Clemensagervägen 84, 239 42 Falsterbo, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for two hundred seventy-five thousand nine hundred seventy-five (275,975) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of one hundred eighty-one thousand seven hundred thirty-seven Euro (EUR 181,737), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Bernroth Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Bernroth Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Arne Bernroth and acknowledged by the board of managers of the Company (the Bernroth Certificate).

5. Morten Falch, on 17 February 1967, in Bodø, Norway having his address at Vikhögs Uddeväg 18, 246 32 Löddeköping, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for four million nine hundred sixty-seven thousand five hundred fifty-six (4,967,556) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of five million twenty thousand three hundred eighty-three Euro (EUR 5,020,383), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Falch Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Falch Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Morten Falch and acknowledged by the board of managers of the Company (the Falch Certificate).

6. Mats Lagerqvist, born on 8 February 1962, in Stockholm, Sweden having his address at Gagnefsvägen 16, 167 75 Bromma, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for three million eight hundred sixty-three thousand six hundred fifty-four (3,863,654) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of four million two hundred ninety-three thousand four hundred thirty-six Euro (EUR 4,293,436), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Lagerqvist Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Lagerqvist Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Mats Lagerqvist and acknowledged by the board of managers of the Company (the Lagerqvist Certificate).

7. Olle Nordlöf, born on 21 August 1961, in Skönsmon, Sweden having his address at Alpstigen 7, 141 41 Huddinge, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, declares that he subscribes for three million eight hundred sixty-three thousand six hundred fifty-four (3,863,654) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of four million two hundred ninety-three thousand four hundred thirty-six Euro (EUR 4,293,436), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Nordlöf Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Nordlöf Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Olle Nordlöf and acknowledged by the board of managers of the Company (the Nordlöf Certificate).

8. Johan Franzén, born on 3 June 1960, having his address at Järnvägsgatan 15, 621 45 Visby, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for one million nine hundred eighty-seven thousand twenty-two (1,987,022) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of one million six hundred ninety-one thousand one hundred twenty-six Euro (EUR 1,691,126), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Franzén Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Franzén Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Johan Franzén and acknowledged by the board of managers of the Company (the Franzén Certificate).

9. Johanna Clason, born on 2 July 1965, in Annedal, Sweden having her address at Kungsvägen 21, 182 79 Stocksund, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that she subscribes for five hundred fifty-one thousand nine hundred fifty-one (551,951) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of three hundred sixty-three thousand four hundred seventy-four Euro (EUR 363,474), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares she holds in the share capital of Nordax AB (the Clason Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Clason Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Johanna Clason and acknowledged by the board of managers of the Company (the Clason Certificate).

10. Jacob Lundblad, born on 5 June 1978, in Göteborg (Gothenburg), Sweden having his address at Ålstensgatan 47, 167 65 Bromma, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for two million two hundred seven thousand eight hundred and three (2,207,803) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of one million four hundred fifty-three thousand eight hundred ninety-five Euro (EUR 1,453,895), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Lundblad Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Lundblad Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Jacob Lundblad and acknowledged by the board of managers of the Company (the Lundblad Certificate).

11. Markus Stoor, born on 16 January 1973, in Älmhult, Sweden having his [professional] address at Kirunagatan 66 NB, 162 68 Vällingby, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for five hundred fifty-one thousand nine hundred fifty-one (551,951) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of three hundred sixty-three thousand four hundred seventy-four Euro (EUR 363,474), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Stoor Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Stoor Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Marcus Stoor and acknowledged by the board of managers of the Company (the Stoor Certificate).

12. Johan Karlén, born on 23 February 1971, in Brännkyrka, Sweden, having his address at Storgatan 8, 75331 Uppsala, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for four hundred forty-four thousand two hundred eighty-two (444,282) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of two hundred ninety-two thousand five hundred seventy-one Euro (EUR 292,571), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Karlen Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Karlen Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Johan Karlen and acknowledged by the board of managers of the Company (the Karlen Certificate).

13. Christine Ahlm, born on 5 May 1967, in Danderyd, Sweden, having her address at Halmgränd 1, 187 53 Täby, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that she subscribes for five hundred fifty-one thousand nine hundred fifty-one (551,951) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of three hundred sixty-three thousand four hundred seventy-four Euro (EUR 363,474), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares she holds in the share capital of Nordax AB (the Ahlm Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Ahlm Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Christine Ahlm and acknowledged by the board of managers of the Company (the Ahlm Certificate).

14. Tom Rabben, having his address at Korpåsen 69 B, 1386 Asker, Norway, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for five hundred fifty-one thousand nine hundred fifty-one (551,951) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of one hundred nineteen thousand one hundred eighty-three Euro (EUR 119,183), and a consideration as agreed between Tom Rabben and the Company in an amount of two hundred forty-four thousand two hundred ninety Euro (EUR 244,290), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Rabben Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Rabben Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Tom Rabben and acknowledged by the board of managers of the Company (the Rabben Certificate).

15. Kristina Norlind, born on 1 April 1972, in Danderyd, Sweden, having her address at Fågelsången 5, 182 73 Stocksund, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that she subscribes for one hundred ten thousand three hundred ninety (110,390) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share

premium in an amount of seventy-two thousand six hundred ninety-five Euro (EUR 72,695), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares she holds in the share capital of Nordax AB (the Norlind Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Norlind Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Kristina Norlind and acknowledged by the board of managers of the Company (the Norlind Certificate).

16. Helena Nesterud, born on 6 August 1965, in Danderyd, Sweden having her address at Karlsholmsvägen 3 G, 183 77 Täby, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that she subscribes for one hundred ten thousand three hundred ninety (110,390) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of seventy-two thousand six hundred ninety-five Euro (EUR 72,695), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares she holds in the share capital of Nordax AB (the Nesterud Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Nesterud Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Helena Nesterud and acknowledged by the board of managers of the Company (the Nesterud Certificate).

17. Sebastien Martin, born on 16 May 1974, in Berlin, Germany having his address at Eichendorffstrasse 49, 60320 Frankfurt am Main, Germany, represented by Mrs Sofia AFONSODA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for two hundred twenty thousand eight hundred ninety-one (220,891) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of two hundred forty Euro (EUR 240), and a consideration as agreed between Sebastien Martin and the Company in an amount of seventy-seven thousand six hundred ninety-five Euro (EUR 77,695), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Martin Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Martin Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Sebastien Martin and acknowledged by the board of managers of the Company (the Martin Certificate).

18. Camilla Wirth, born on 4 April 1970, in Upplands Väsby, Sweden having her address at Sunnebovägen 12, 191 34 Sollentuna, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that she subscribes for one hundred ten thousand four hundred forty-five (110,445) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of thirty-eight thousand nine hundred sixty-eight Euro (EUR 38,968), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares she holds in the share capital of Nordax AB (the Wirth Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Wirth Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Camilla Wirth and acknowledged by the board of managers of the Company (the Wirth Certificate).

19. Jan Ilseth, born on 4 January 1967, in Lørenskog, Norway having his address at Teisenveien 7, 0664 Oslo, Norway, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for thirty-three thousand four hundred and four (33,404) ordinary shares having a nominal value of three Euro (EUR 3.-) each, with a share premium in an amount of three Euro (EUR 3), and a consideration as agreed between Jan Ilseth and the Company in an amount of eleven thousand seven hundred eighty-two Euro (EUR 11,782), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Ilseth Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Ilseth Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Jan Ilseth and acknowledged by the board of managers of the Company (the Ilseth Certificate).

20. Lotte Hassum Larsson, born on 29 February 1980, in Larvik, Norway, residing at Harvägen 9, 191 43 Sollentuna, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that she subscribes for fifty-five thousand two hundred twenty-three (55,223) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of nineteen thousand four hundred eighty-three Euro (EUR 19,483), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares she holds in the share capital of Nordax AB (the Larsson Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Larsson Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Lotte Hassum Larsson and acknowledged by the board of managers of the Company (the Larsson Certificate).

21. Sandra Narvinger, born on 29 October 1977, in Gävle, Sweden having her address at Skansvägen 2, 191 45 Sollentuna, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that she subscribes for fifty-five thousand two hundred twenty-three (55,223) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of nineteen thousand four hundred eighty-three Euro (EUR 19,483), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares she holds in the share capital of Nordax AB (the Narvinger Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Narvinger Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Sandra Narvinger and acknowledged by the board of managers of the Company (the Narvinger Certificate).

22. Olof Bengtsson, born on 15 August 1975, in Glumslöv, Sweden having his address at Lingonrisgränd 69, 165 76 Hässelby, Sweden, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares that he subscribes for fifty-five thousand two hundred twenty-three (55,223) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, with a share premium in an amount of nineteen thousand four hundred eighty-three Euro (EUR 19,483), and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of shares he holds in the share capital of Nordax AB (the Bengtsson Receivable).

The valuation of the contribution in kind of the Bengtsson Receivable is evidenced by inter alia, a certificate issued on 17 December 2014, by Olof Bengtsson and acknowledged by the board of managers of the Company (the Bengtsson Certificate, and together with the Beck Certificate, the Bodlund Certificate, the Pym Certificate, the Bernroth Certificate, the Falch Certificate, the Lagerqvist Certificate, the Nordlöf Certificate, the Franzen Certificate, the Clason Certificate, the Lundblad Certificate, the Stoor Certificate, the Karlen Certificate, the Ahlm Certificate, the Rabben Certificate, the Norlind Certificate, the Nesterud Certificate, the Martin Certificate, the Wirth Certificate, the Iseth Certificate, the Larsson Certificate and the Narvinger Certificate, the Certificates).

The powers of attorney mentioned under 1. to 22. and the Certificates, after signature *in varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

All the above contributors listed from 1. to 22. hereby confirm that the shares they held in Nordax AB, as described in the Certificates, are hereby duly contributed to the Company in accordance with any applicable law, and further join the Meeting as shareholders and are collectively referred to, together with the Shareholders, as the Shareholders.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Shareholders resolve to amend articles 5.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at one hundred ten million four hundred forty-five thousand five hundred ninety-eight Euro (EUR 110,445,598.-), represented by one hundred ten million four hundred forty-five thousand five hundred ninety-eight (110,445,598) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.”

Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the share register of the Company

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le dix-septième jour de décembre, par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s’est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l’Assemblée) des associés de Nelson Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon et régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d’un capital social s’élevant à quatre-vingt-trois millions cinq cent douze mille cinq cents euro (EUR 83.512.500) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.858 et (la Société).

La Société a été constituée suivant un acte du notaire instrumentant en date du 21 avril 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 24 juin 2010 sous le numéro 1305. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 octobre 2014 en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Ont comparu:

1. Vision Capital Partners VII L.P., une société en commandite (limited partnership) organisée selon les lois de Guernesey dont le siège social est établi à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey GY1 3QL, immatriculée au Register of Limited Partnerships de l'île de Guernesey sous le numéro 975 (l'Associé 1),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, et

2. Vision Capital Partners VII A L.P., une société en commandite (limited partnership) organisée selon les lois de Guernesey dont le siège social est établi à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey GY1 3QL, immatriculée au Register of Limited Partnerships de l'île de Guernesey sous le numéro 1332 (l'Associé 2 et avec l'Associé 1, les Associés),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour le besoin de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que les Associés détiennent toutes les parts sociales émises dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de vingt-six millions neuf cent trente-trois mille quatre-vingt-dix-huit euro (EUR 26.933.098,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quatre-vingt-trois millions cinq cent douze mille cinq cents euro (EUR 83.512.500,-) représenté par quatre-vingt-trois millions cinq cent douze mille cinq cents (83.512.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, à cent dix millions quatre cent quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit euro (EUR 110.445.598,-) par l'émission de vingt-six millions neuf cent trente-trois mille quatre-vingt-dix-huit (26.933.098) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et ayant les mêmes droits que les parts sociales ordinaires existantes;

3. Souscription à et libération des parts sociales nouvellement émises telles que cela est spécifié au point 2. ci-dessus par un apport en nature;

4. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital adoptée au point 2. ci-dessus;

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

6. Divers.

III. Que les Associés ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à l'Assemblée, les Associés décident de renoncer aux formalités de convocation se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt-six millions neuf cent trente-trois mille quatre-vingt-dix-huit euro (EUR 26.933.098,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quatre-vingt-trois millions cinq cent douze mille cinq cents euro (EUR 83.512.500,-), représenté par quatre-vingt-trois millions cinq cent douze mille cinq cents (83.512.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, à cent dix millions quatre cent quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit euro (EUR 110.445.598,-) par l'émission de, avec une prime d'émission d'un montant total s'élevant à vingt-six millions huit cent soixante mille neuf cent quatre-vingt euro (EUR 26.860.980), vingt-six millions neuf cent trente-trois mille quatre-vingt-dix-huit (26.933.098) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et ayant les mêmes droits que les parts sociales ordinaires existantes.

Troisième résolution

Les Associés décident d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale des parts sociales nouvellement émises comme suit:

Intervention - Souscription - Libération

1. Cant Invest AS, une société régie par les lois norvégiennes, dont le siège social est établi à Dronning Mauds gate 1, N-0250 OSLO, Norvège, immatriculée auprès du registre norvégien sous le numéro 979 571 100, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu

d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à un million sept cent onze mille quarante-sept (1.711.047) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de deux millions trois cent quatre-vingt-neuf mille deux cent trois euro (EUR 2.389.203), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax Group Holding AB (Nordax AB), une société régie par les lois suédoises (la Créance Beck).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Beck est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par les représentants légaux de Cant Invest et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Beck).

2. Per Bodlund, né le 1^{er} septembre 1961, à Solna, Suède, ayant son adresse située à Villavägen 39, 191 46 Sollentuna, Suède, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à trois millions huit cent soixante-trois mille six cent cinquante-quatre (3.863.654) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de quatre millions deux cent quatre-vingt-treize mille quatre cent trente-six euro (EUR 4.293.436), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Bodlund).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Bodlund est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Per Bodlund et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Bodlund).

3. Richard Pym, né le 18 septembre 1949, à Topsham, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle située au 21-27 Lambs Conduit Street, Londres WC1N 3BD, Royaume-Uni, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à sept cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent cinquante-huit (789.458) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent trois euro (EUR 1.499.103), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Pym).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Pym est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Richard Pym et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Pym).

4. Arne Bernroth, né le 22 novembre 1947, à Borås, Suède, ayant son adresse située à Clemensagervägen 84, 239 42 Falsterbo, Suède, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux cent soixante-quinze mille neuf cent soixante-quinze (275.975) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de cent-quatre-un mille sept cent trente-sept euro (EUR 181.737), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Bernroth).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Bernroth est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Arne Bernroth et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Bernroth).

5. Morten Falch, né le 17 février 1967, à Bodø, Norvège, ayant son adresse située à Vikhögs Uddeväg 18, 246 32 Löddeköping, Suède, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à quatre millions neuf cent soixante-sept mille cinq cent-cinquante-six (4.967.556) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de cinq millions vingt mille trois cent quatre-vingt-trois euro (EUR 5.020.383), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Falch).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Falch est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Morten Falch et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Falch).

6. Mats Lagerqvist, né le 8 février 1962, à Stockholm, Suède, ayant son adresse située à Gagnefsvägen 16, 167 75 Bromma, Suède, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à trois millions huit cent soixante-trois mille six cent cinquante-quatre (3.863.654) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de quatre millions deux cent quatre-vingt-treize mille quatre cent trente-six euro (EUR 4.293.436), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Lagerqvist).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Lagerqvist est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Mats Lagerqvist et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Lagerqvist).

7. Olle Nordlöf, né le 21 août 1961, à Skönsmon, Suède, ayant son adresse située à Alpstigen 7, 141 41 Huddinge, Suède, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à trois millions huit cent soixante-trois mille six cent cinquante-quatre (3.863.654) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de quatre millions deux cent quatre-vingt-treize mille quatre cent trente-six euro (EUR 4.293.436), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Nordlöf).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Nordlöf est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Olle Nordlöf et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Nordlöf).

8. Johan Franzen, né le 3 juin 1960, ayant son adresse située à Järnvägsgatan 15, 621 45 Visby, Suède, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à un million neuf cent quatre-vingt-sept mille vingt-deux (1,987,022) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de un million six cent quatre-vingt-onze mille cent vingt-six euro (EUR 1,691,126), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Franzen).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Franzen est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Johan Franzen et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Franzen).

9. Johanna Clason, née le 2 juillet 1965, à Annedal, Suède, ayant son adresse située à Kungsvägen 21, 182 79 Stocksund, Suède, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cinq cent cinquante-un mille neuf cent cinquante-et-une (551.951) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de trois cent soixante-trois mille quatre cent soixante-quatorze euro (EUR 363.474), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'elle détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Clason).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Clason est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Johanna Clason et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Clason).

10. Jacob Lundblad, né le 5 juin 1978, à Göteborg (Gothenburg), Suède, ayant son adresse située à Ålstensgatan 47, 167 65 Bromma, Suède, représenté par Madame Sofia AFONSODA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux millions deux cent sept mille huit cent trois (2.207.803) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de un million quatre cent cinquante-trois mille huit cent quatre-vingt-quinze euro (EUR 1.453.895), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Lundblad).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Lundblad est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Jacob Lundblad et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Lundblad).

11. Markus Stoor, né le 16 janvier 1973, à Älmhult, Suède, ayant son adresse située à Kirunagatan 66 NB, 162 68 Vällingby, Suède, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cinq cent cinquante-et-un mille neuf cent cinquante-et-une (551.951) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de trois cent soixante-trois mille quatre cent soixante-quatorze euro (EUR 363.474), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Stoor).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Stoor est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Markus Stoor et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Stoor).

12. Johan Karlén, né le 23 février 1971, à Brännkyrka, Suède, ayant son adresse située à Storgatan 8, 75331 Uppsala, Suède, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à quatre cent quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-deux (444.282) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de deux cent quatre-vingt-douze mille cinq cent soixante-et-onze euro (EUR 292.571), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Karlén).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Karlén est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Johan Karlén et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Karlén).

13. Christine Ahlm, née le 5 mai 1967, à Danderyd, Suède, ayant son adresse située à Halmgränd 1, 187 53 Täby, Suède, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cinq cent cinquante-et-un mille neuf cent cinquante-et-une (551.951) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de trois cent soixante-trois mille quatre cent soixante-quatorze euro (EUR 363.474), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'elle détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Ahlm).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Ahlm est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Christine Ahlm et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Ahlm).

14. Tom Rabben, ayant son adresse située à Korpåsen 69 B, 1386 Asker, Norvège, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cinq cent cinquante-et-un mille neuf cent cinquante-et-une (551.951) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de

cent dix-neuf mille cent quatre-vingt-trois euro (EUR 119.183), et une contrepartie comme convenu entre Tom Rabben et la Société d'un montant de deux cent quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-dix euro (EUR 244.290), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Rabben).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Rabben est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Tom Rabben et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Rabben).

15. Kristina Nordlind, née le 1^{er} avril 1972, à Danderyd, Suède, ayant son adresse située à Fågelsången 5, 182 73 Stocksund, Suède, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent dix mille trois cent quatre-vingt-dix (110.390) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de soixante-douze mille six cent quatre-vingt-quinze euro (EUR 72.695), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'elle détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Nordlind).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Nordlind est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Kristina Nordlind et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Nordlind).

16. Helena Nesterud, née le 6 août 1965, à Danderyd, Suède, ayant son adresse située à Karlsholmsvägen 3 G, 183 77 Täby, Suède, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent dix mille trois cent quatre-vingt-dix (110.390) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de soixante-douze mille six cent quatre-vingt-quinze euro (EUR 72.695), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'elle détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Nesterud).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Nesterud est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Helena Nesterud et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Nesterud).

17. Sebastien Martin, né le 16 mai 1974, à Berlin, Allemagne, ayant son adresse située à Eichendorffstrasse 49, 60320 Frankfurt am Main, Allemagne, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux cent vingt mille huit cent quatre-vingt-onze (220.891) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de deux cent quarante euro (EUR 240), et une contrepartie comme convenu entre Sebastien Martin et la Société d'un montant de soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-quinze euro (EUR 77.695), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Martin).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Martin est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Sebastien Martin et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Martin).

18. Camilla Wirth, née le 4 avril 1970, à Upplands Väsby, Suède, ayant son adresse située à Sunnebovägen 12, 191 34 Sollentuna, Suède, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent dix mille quatre cent quarante-cinq (110.445) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de trente-huit mille neuf cent soixante-huit euro (EUR 38.968), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'elle détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Wirth).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Wirth est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Camilla Wirth et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Wirth).

19. Jan Ilseth, né 4 janvier 1967, à Lørenskog, Norvège, ayant son adresse située à Teisenveien 7, 0664 Oslo, Norvège, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à trente-trois mille quatre cent quatre (33.404) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de trois euro (EUR 3,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de trois euro (EUR 3), et une contrepartie comme convenu entre Jan Ilseth et la Société d'un montant de onze mille sept cent quatre-deux euro (EUR 11.782), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Ilseth).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Ilseth est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Jan Ilseth et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Ilseth).

20. Lotte Larsson, née le 29 février 1980, à Larvik, Norvège, ayant son adresse située à Harvågen 9, 191 43 Sollentuna, Suède, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cinquante-cinq mille deux cent vingt-trois (55.223) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-trois euro (EUR 19.483), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'elle détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Larsson).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Larsson est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Lotte Larsson et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Larsson).

21. Sandra Narvinger, née le 29 octobre 1977, à Gävle, Suède, ayant son adresse située à Skansvägen 2, 191 45 Sollentuna, Suède, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette e, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cinquante-cinq mille deux cent vingt-trois (55.223) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-trois euro (EUR 19.483), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'elle détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Narvinger).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Narvinger est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Sandra Narvinger et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Narvinger).

22. Olof Bengtsson, né le 15 août 1975, à Glumslöv, Suède, ayant son adresse située à Lingonrisgränd 69, 165 76 Hässelby, Suède, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cinquante-cinq mille deux cent vingt-trois (55.223) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-trois euro (EUR 19.483), et de les libérer dans leur intégralité par un apport en nature consistant en des actions qu'il détient dans le capital social de Nordax AB (la Créance Bengtsson).

La valeur de l'apport en nature de la Créance Bengtsson est attestée inter alia, au moyen d'un certificat en date du 17 décembre 2014, émis par Olof Bengtsson et reconnu par le conseil de gérance de la de la Société (le Certificat Bengtsson, et avec le Certificat CI, le Certificat Bodlund, le Certificat Pym, le Certificat Bernroth, le Certificat Falch, le Certificat Lagerqvist, le Certificat Nordlöf, le Certificat Franzen, le Certificat Clason, le Certificat Lundblad, le Certificat Stoor, le Certificat Karlen, le Certificat Ahlm, le Certificat Rabben, le Certificat Nordlind, le Certificat Nesterud, le Certificat Martin, le Certificat Wirth, le Certificat Ilseth, le Certificat Larsson et le Certificat Narvinger, les Certificats).

Les procurations mentionnées aux points 1. à 22. et les Certificats, après avoir été signés ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour le besoin de l'enregistrement.

Tous les apporteurs listés ci-dessus aux points 1. à 22. confirment par les présentes que les actions qu'ils détiennent dans le capital social de Nordax AB telles qu'elles sont décrites dans les Certificats, sont, par les présentes, dûment apportées à la Société conformément à toute loi applicable, et par la suite rejointe l'Assemblée en qualité d'associés et sont collectivement désignés, avec les Associés, les Associés.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les Associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivant:

« Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à cent dix millions quatre cent quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit euro (EUR 110.445.598,-), représenté par cent dix millions quatre cent quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (110.445.598) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.».

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 23 décembre 2014. Relation: EAC/2014/18070. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015040562/609.

(150046393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2015.

Antin Infrastructure Luxembourg X, Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.197.970,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 172.547.

In the year two thousand and fourteen, on the eighteenth day of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Antin Infrastructure Luxembourg IX, a public limited company (société anonyme) incorporated under the laws of Luxembourg, with a share capital of EUR 1,197,970, the registered office of which is at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 172.441, represented by Mrs Mélanie Biessy and Mr José Maria Trias, duly authorised, (the Sole Shareholder),

here represented by Olivier Thill, jurist, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 15 December 2014.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed.

The Sole Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of the Company, denominated Antin Infrastructure Luxembourg X, a public limited company (société anonyme) established under the laws of Luxembourg, the registered office of which is at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 172.547, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 30 October 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°2889 of 28 November 2012 (the Company), amended for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer dated 23 October 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°3723 of 4 December 2014.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting (the Meeting) is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda (the Agenda):

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 1,197,170 (one million one hundred ninety-seven thousand one hundred seventy euro) by an amount of EUR 800 (eight hundred euro) to an amount of EUR 1,197,970 (one million one hundred ninety-seven thousand nine hundred seventy euro), and to issue 80 (eighty) new B shares, having a par value of EUR 10 (ten euro) each;

2. Subscription by the Sole Shareholder to the new B shares referred to in item (1) above in cash and payment in full of the subscription price per share of EUR 5,000 (five thousand euro);

3. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the share capital increase under item (1) above, with grant of a power of attorney to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration of the newly created and issued class B shares in the share register of the Company;

4. Subsequent amendment of article 5 of the Articles in order to reflect the share capital increase under item (1) above;

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves:

1. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 800 (eight hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 1,197,170 (one million one hundred ninety-seven thousand one hundred seventy euro), represented by 119,717 (one hundred nineteen thousand seven hundred seventeen) shares having a par value of EUR 10 (ten euro) each, divided in 2 (two) classes, to an amount of EUR 1,197,970 (one million one hundred ninety-seven thousand nine hundred seventy euro), represented by 119,797 (one hundred nineteen thousand seven hundred ninety-seven) shares having a par value of EUR 10 (ten euro) each, divided in 2 (two) classes; and

2. to issue 80 (eighty) new class B shares, each share having a par value of EUR 10 (ten euro) (the New B Shares).

The Sole Shareholder further resolves that the New B Shares shall be subscribed and fully paid in cash for a subscription price per New B Share of EUR 5,000 (five thousand euro) and that the issuance of the New B Shares shall be effective immediately shall be effective immediately as of their full payment under the second resolution.

Second resolution

The Sole Shareholder declares to subscribe in cash to the entire 80 (eighty) New B Shares having a nominal value of EUR 10 (ten euro) each, and to fully pay their subscription price, by way of a cash payment in an aggregate amount of EUR 400,000 (four hundred thousand euro).

The Sole Shareholder acknowledges that the cash payments in consideration for the issuance of the New B Shares in the aggregate amount of EUR 400,000 (four hundred thousand euro) are allocated as follows:

- (i) an amount of EUR 800 (eight hundred euro) to the share capital account; and
- (ii) an amount of EUR 399,200 (three hundred ninety-nine thousand two hundred euro) to the share premium account.

The aggregate amount EUR 400,000 (four hundred thousand euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate issued by BGL BNP Paribas on _ December 2014 confirming the availability of the subscription amounts on the Company's bank account and the notary expressly bears witness to it.

Third resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorises any director of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy, société en commandite simple to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly created shares classes in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith.

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Articles, which shall be henceforth reworded as follows:

“ **Art. 5. Share capital.** The share capital is set at EUR 1,197,970 (one million one hundred ninety-seven thousand nine hundred seventy euro) consisting of 119,797 (one hundred nineteen thousand seven hundred ninety-seven) shares in registered form with a par value of EUR 10 (ten euro) each, which are fully paid-up and divided into classes as follows:

1. 119,468 class A shares (the A Shares); and
2. 329 class B shares (the B Shares).”

There being no further business on the Agenda of the Meeting, the Meeting is closed.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 2.000.- (two thousand euro).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The deed having been read to the Meeting and the appearing party, the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed, no shareholder expressing the wish to sign.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le dix-huit décembre.

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Antin Infrastructure Luxembourg IX S.A., une société anonyme organisée sous le droit luxembourgeois, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.441, ayant son siège social au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, représentée par Mme Mélanie Biessy et M. José Maria Trias, dûment autorisés, (l'Actionnaire Unique),

ici représentée par Olivier Thill, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 décembre 2014,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera également annexée au présent acte.

L'Actionnaire Unique, en la capacité en vertu de laquelle il agit, a demandé au notaire instrumentant de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société anonyme dénommée «Antin Infrastructure Luxembourg X», enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.547, organisée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (la Société). La Société a été constituée selon acte du notaire instrumentant du 30 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association - N°2889 du 28 Novembre 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois par un acte de Maître Martine Schaeffer daté du 23 octobre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°3723 du 4 décembre 2014.

L'Actionnaire Unique reconnaît que la présente assemblée (l'Assemblée) est régulièrement constituée et peut valablement décider sur son ordre du jour (l'Ordre du Jour):

Agenda

1. Décision (i) d'augmenter le capital de la Société d'un montant de EUR 800 (huit cents euros), pour le faire passer de son montant actuel de EUR 1.197.170 (un million cent quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-dix euros) à un montant de EUR 1.197.970 (un million cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent soixante-dix euros) et (ii) d'émettre 80 (quatre-vingts) nouvelles actions de classe B, d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune;

2. Souscription en numéraire aux nouvelles actions de classe B mentionnées au point (1) ci-dessus par l'Actionnaire Unique et libération intégrale du prix de souscription par action de EUR 5.000 (cinq mille euros);

3. Modification du registre des actions de la Société de façon à refléter l'augmentation de capital social de la Société mentionnée au point (1) ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou tout avocat ou salarié d'Allen & Overy, société en commandite simple afin d'effectuer au nom de la Société, par sa seule signature, pour le compte de la Société, l'enregistrement des actions de classe B nouvellement émises dans le registre des actions de la Société; et

4. Modification consécutive de l'article 5 des Statuts afin d'y refléter l'augmentation de capital social de la Société mentionnée au point (1) ci-dessus.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide:

1. d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 800 (huit cents euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 1.197.170 (un million cent quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-dix euros), représenté par 119.717 (cent dix-neuf mille sept cent dix-sept) actions ayant une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune, divisées en 2 (deux) classes, à un montant de EUR 1.197.970 (un million cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent soixante-dix euros), représenté par 119.797 (cent dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix-sept) actions ayant une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune, divisées en 2 (deux) classes; et

2. d'émettre 80 (quatre-vingts) nouvelles actions de classe B, ayant une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune (les Nouvelles Actions B). L'Actionnaire Unique décide en outre que les Nouvelles Actions B seront souscrites et intégralement libérées en numéraire pour un prix de souscription par Nouvelle Action B de EUR 5.000 (cinq mille euros) et que l'émission des Nouvelles Actions B sera effective immédiatement à compter de leur paiement intégral sous la deuxième résolution.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique déclare souscrire en numéraire à l'intégralité des 80 (quatre-vingts) Nouvelles Actions B, ayant une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune, et libérer intégralement leur prix de souscription au moyen d'un paiement en numéraire d'un montant total de EUR 400.000 (quatre cent mille euros).

L'Assemblée constate que les paiements en numéraire relatifs à l'émission des Nouvelles Actions B pour un montant total de EUR 400.000 (quatre cent mille euros) sont alloués comme suit:

(i) un montant de EUR 800 (huit cents euros) est affecté au compte de capital social de la Société; et

(ii) un montant de EUR 399,200 (trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cents euros) est affecté au compte de prime d'émission.

Le montant total de EUR 400.000 (quatre cent mille euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté auprès du notaire instrumentant par le certificat de blocage émis par BGL BNP Paribas, le 18 décembre 2014, confirmant la disponibilité du montant de souscription sur le compte bancaire de la Société, et le notaire le constate expressément.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actions de la Société afin de refléter les changements effectués ci-dessus et mandate et autorise par la présente tout administrateur de la Société et tout avocat ou employé de Allen & Overy, société en commandite simple afin d'effectuer pour le compte de la Société l'enregistrement des actions de classe B nouvellement émises dans le registre des actions de la Société et de prendre en charge toute formalité y relative.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social est fixé à EUR 1.197.970 (un million cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent soixante-dix euros), représenté par 119,797 (cent dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix-sept) actions ayant une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune, lesquelles ont été intégralement libérées et sont divisées en différentes classes d'actions de la façon suivante:

1. 119.468 actions de classe A (les Actions A); et

2. 329 actions de classe B (les Actions B).»

Aucun autre point ne figurant à l'Ordre du Jour, l'Assemblée est close.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 2.000.- (deux mille euros).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française; à la requête de cette même partie, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite à l'Assemblée et à la partie comparante, ladite partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte, aucun actionnaire ne souhaitant le signer.

Signé: O. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 décembre 2014. LAC/2014/62907. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2015.

Référence de publication: 2015040802/180.

(150047055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2015.

Holborn Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.347.627,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 194.189.

In the year two thousand and fifteen, on the sixth of March.

Before US Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Pan European Value Added Venture S.C.A., a partnership limited by shares ("société en commandite par actions") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Registrar under number B 186.543, here represented by Peggy Simon, private employee, with professional address at 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on February 26, 2015.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing company and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing company, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing company is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "Holborn Investment S.à r.l.", having its registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 194.189 (the "Company") and incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, dated January 22nd, 2015, not yet published in the "Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations".

II. The Company's share capital is set at two million British Pounds (GBP 2,000,000.-) represented by two million (2,000,000) shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each, all of which are fully paid-up.

III. The appearing company, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the share capital of the Company by eight million, three hundred and forty-seven thousand, six hundred and twenty-seven British Pounds (GBP 8,347,627.-) in order to raise it from its present amount of two million British Pounds (GBP 2,000,000.-) to ten million, three hundred and forty-seven thousand, six hundred and twenty-seven British Pounds (GBP 10,347,627.-) by the creation and issue of eight million, three hundred and forty-seven thousand, six hundred and twenty-seven (8,347,627) new shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon, Pan European Value Added Venture S.C.A., prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to the eight million, three hundred and forty-seven thousand, six hundred and twenty-seven (8,347,627) new shares and to have them fully paid-up in the amount of eight million, three hundred and forty-seven thousand, six hundred and twenty-seven British Pounds (GBP 8,347,627.-) by a contribution in cash in the amount of eight million, three hundred and forty-seven thousand, six hundred and twenty-seven British Pounds (GBP 8,347,627.-), so that from now on the Company has at its free and entire disposal this amount, as has been certified to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the Company's share capital increase, the sole shareholder resolved to amend the article 6 of the Company's articles of association to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 6. Subscribed Capital.** The share capital is set at ten million, three hundred and forty-seven thousand, six hundred and twenty-seven British Pounds (GBP 10,347,627.-) represented by ten million, three hundred and forty-seven thousand, six hundred and twenty-seven (10,347,627) shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.”

Third resolution

The sole shareholder resolved to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and to empower and authorize any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated amendment to the articles of association of the Company are estimated at four thousand eight hundred fifty Euro (EUR 4.850.-).

The amount of the capital increase is valued at EUR 11.565.703,92.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing entity and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof The present notarial deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the entity appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille quinze, le six mars.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Pan European Value Added Venture S.C.A., une société en commandite par actions constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186.543, ici représentée par Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 26 février 2015.

Laquelle procuration, après avoir été signée “ne varietur” par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination sociale de «Holborn Investment S.à r.l.», ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194.189 (la «Société») et constituée suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 22 janvier 2015, non encore publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à deux millions de Livres Sterling (GBP 2.000.000,-) représenté par deux millions (2.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune, chaque part étant entièrement libérée.

III. La comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de huit millions trois cent quarante-sept mille six cent vingt-sept Livres Sterling (GBP 8.347.627,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions de Livres Sterling (GBP 2.000.000,-) à dix millions trois cent quarante-sept mille six cent vingt-sept Livres Sterling (GBP 10.347.627,-) par la création et l'émission de huit millions trois cent quarante-sept mille six cent vingt-sept (8.347.627) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

Souscription - Paiement

Sur ce, Pan European Value Added Venture S.C.A., prénommée, par sa mandataire, déclare souscrire aux huit millions trois cent quarante-sept mille six cent vingt-sept (8.347.627) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement pour un montant de huit millions trois cent quarante-sept mille six cent vingt-sept Livres Sterling (GBP 8.347.627,-) par un apport en numéraire d'un montant de huit millions trois cent quarante-sept mille six cent vingt-sept Livres Sterling (GBP 8.347.627,-) de sorte que la Société a dès maintenant à sa libre et entière disposition cette somme ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

En conséquence de l'augmentation du capital social de la Société, l'associée unique a décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour désormais lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital Souscrit.** Le capital social est fixé à dix millions trois cent quarante-sept mille six cent vingt-sept Livres Sterling (GBP 10.347.627,-) représenté par dix millions trois cent quarante-sept mille six cent vingt-sept (10.347.627) parts sociales ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

Troisième résolution

L'associée unique a décidé de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison de la présente modification des statuts de la Société, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille huit cent cinquante Euros (EUR 4.850,-).

Le montant de l'augmentation du capital social est évalué à EUR 11.565.703,92.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg. Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 09 mars 2015. Relation: GAC/2015/1920. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 12 mars 2015.

Référence de publication: 2015041033/142.

(150046601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2015.

EURO DIRECT MARKETING S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8821 Rambrouch, Zoning Industriel de Riesenhaff, Rte de Martelange.
R.C.S. Luxembourg B 101.708.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015042883/9.

(150049056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Nicolas Charlier International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9559 Wiltz, 1, Z.A. Salzbaach.

R.C.S. Luxembourg B 48.652.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2015.

Référence de publication: 2015041835/10.

(150048141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2015.

Insulation Operations Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 72.182.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 176.500.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fourth of February.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing at 5 rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lux Insulation Operations Holdings S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions) established and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 5, Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 176372.

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, with professional address at 5 rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette,, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of one (1) proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "Insulation Operations Holdings S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 176500, established pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 26, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1334, dated June 6, 2013 and whose articles of association have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated September 30, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3062 dated December 3, 2013.

II. The Company's share capital is set at seventy-two million two hundred eighteen thousand eight hundred forty-two United States Dollars and ninety-six cents (USD 72.218.842,96) represented by seven billion two hundred twenty-one million eight hundred eighty-four thousand two hundred ninety-six (7.221.884.296) shares with a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each.

III. The sole shareholder resolves to take the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to decrease the Company's share capital by an amount of thirty-six thousand three hundred forty-two United States Dollars (USD 36.342,00) from its current amount of seventy-two million two hundred eighteen thousand eight hundred forty-two United States Dollars and ninety-six cents (USD 72.218.842,96) to seventy-two million one hundred eighty-two thousand five hundred United States Dollars and ninety-six cents (USD 72.182.500,96) by the cancellation of three million six hundred thirty-four thousand two hundred (3.634.200) shares with

a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each and an aggregate value of thirty-six thousand three hundred forty-two United States Dollars (USD 36.342,00), held by the sole shareholder in the Company, and to repay the shares cancelled to the latter by payment in kind, consisting in the cancellation of a receivable held by the Company toward the sole shareholder.

Second resolution

The sole shareholder resolves to amend article 6 of the Company's articles of association, which shall hence forth read as follows:

“ **Art. 6.** The share capital is set at seventy-two million one hundred eighty-two thousand five hundred United States Dollars and ninety-six cents (USD 72.182.500,96) represented by seven billion two hundred eighteen million two hundred fifty thousand ninety-six (7.218.250.096) shares, having a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each.”

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-quatrième jour du mois de février.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence au 5 rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Lux Insulation Operations Holdings S.C.A., une société en commandite par actions, établie et existant en vertu du droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176372.

ici représenté par Mme. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, avec adresse professionnelle au 5 rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le comparant, représenté par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie dans le Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Insulation Operations Holdings S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 176500, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 26 mars 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1334, en date du 6 juin 2013, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentaire en date du 30 septembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3062, en date du 3 décembre 2013.

II. Le capital social de la Société est fixé à soixante-douze millions deux cent dix-huit mille huit cent quarante-deux dollars américains et quatre-vingt-seize cents (USD 72.218.842,96) représenté par sept milliards deux cent vingt-et-un million huit cent quatre-vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-seize (7.221.884.296) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un cent de dollar américain (USD 0,01) chacune.

III. L'associé unique décide de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de procéder à la réduction du capital social de la Société d'un montant de trente-six mille trois cent quarante-deux dollars américains (USD 36.342,00) afin de le ramener de son montant actuel de soixante-douze millions deux cent dix-huit mille huit cent quarante-deux dollars américains et quatre-vingt-seize cents (USD 72.218.842,96) à soixante-douze millions cent quatre-vingt-deux mille cinq cents dollars américains et quatre-vingt-seize cents (USD 72.182.500,96) par l'annulation de trois millions six cent trente-quatre mille deux cents (3.634.200) parts sociales d'une valeur nominale d'un cent de dollar américain (USD 0,01) chacune et d'une valeur totale de trente-six mille trois cent quarante-deux dollars américains (USD 36.342,00), détenues par l'associé unique dans la Société et de rembourser les parts sociales annulées à ce dernier par paiement en nature consistant en l'annulation d'une créance détenue par la Société à l'encontre de l'associé unique.

Seconde résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** «Le capital social est fixé à soixante-douze millions cent quatre-vingt-deux mille cinq cents dollars américains et quatre-vingt-seize cents (USD 72.182.500,96), représenté par sept milliards deux cent dix-huit millions deux cent cinquante mille quatre-vingt-seize (7.218.250.096) parts sociales d'une valeur nominale d'un cent de dollar américain (USD 0,01) chacune.»

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch-sur-Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 février 2015. Relation: EAC/2015/4726. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015040422/111.

(150046321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2015.

Minor Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 123.394.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société du 5 mars 2015, qu'il a été mis fin avec effet immédiats aux mandats de gérant de Monsieur Paul Weir et de Monsieur Christopher Rylatt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Minor Participations S.à r.l.

Référence de publication: 2015041813/12.

(150047787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2015.

Global Fashion Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Seningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 190.907.

I. Démission d'un administrateur

Monsieur Daniel GROSSMAN a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 9 mars 2015.

II. Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 30 janvier 2015

En date du 30 janvier 2015 le conseil d'administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de nommer Monsieur Lorenzo GRABAU, administrateur de la Société, en tant que président du conseil d'administration de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2015 et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016;
- de nommer Monsieur Nils CRESTIN, né le 10 octobre 1980 à Brême, Allemagne, ayant l'adresse suivante: 18, Bruton Place, W1J 6LY Londres, Royaume-Uni, en tant que nouveau délégué à la gestion journalière (CFO) de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2015 et ce pour une durée indéterminée avec pouvoir de signature individuel.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2015.

Global Fashion Holding S.A.

Signature

Référence de publication: 2015041601/20.

(150047701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2015.

HOYOS NIETO S.à.r.l., société de gestion de patrimoine familial, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 179.110.

In the year two thousand and fifteen.

On the fourth day of March.

Before us Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of HOYOS NIETO S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 5, Boulevard Royal, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 179.110 (NIN 2013 2432 261),

incorporated by deed of the notary Joseph ELVIGER, then residing in Luxembourg, on the 24th of July 2013, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 2281 of September 17, 2013.

There appeared:

Mr. Joaquin HOYOS OCHOA, residing at 28034 Madrid, 23, Costa Brava, Spain (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mrs. Colette WOHL, employee, residing professionally at L-2449 Luxembourg, 5, Boulevard Royal, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing person, represented as said before, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the appearing person holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1.- Decision to put the company HOYOS NIETO S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial into liquidation.

2.- Nomination of a liquidator and determination of his powers.

3.- Miscellaneous.

III. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to dissolve the company HOYOS NIETO S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial and to put it into liquidation.

Second resolution

The meeting resolves to appoint Mr. Joaquin HOYOS OCHOA, residing at 28034 Madrid, 23, Costa Brava, Spain, as liquidator of the company.

The liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, in particular all the powers provided for by article 144 and following of the law of August 10, 1915, concerning commercial companies.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the French version will prevail.

Whereof, the present notarized deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, the proxyholder of the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille quinze,

le quatre mars.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de HOYOS NIETO S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 5, Boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 179.110 (NIN 2013 2432 261),

constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER, alors de résidence à Luxembourg, en date du 24 juillet 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2281 du 17 septembre 2013.

A comparu:

Monsieur Joaquin HOYOS OCHOA, demeurant à 28034 Madrid, 23, Costa Brava, Espagne (l'Associé Unique), ici représentée par Madame Colette WOHL, employée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 5, Boulevard Royal, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Que la partie comparante détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;
- II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
 - 1.- Décision de mettre la société HOYOS NIETO S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial en liquidation.
 - 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
 - 3.- Divers
- III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la société HOYOS NIETO S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Joaquin HOYOS OCHOA, demeurant à 28034 Madrid, 23, Costa Brava, Espagne, comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version française fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: C. WOHL, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 09 mars 2015. Relation: GAC/2015/1901. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 12 mars 2015.

Référence de publication: 2015040413/88.

(150046095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2015.

Fortes Fortuna S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 170.211.

—
AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendundfünfzehn, den siebzehnten Februar.

Vor Uns Roger ARRENSDORFF, Notar im Amtssitze zu Luxemburg.

Ist erschienen:

- Maria Magdalena PRZYBYSZEWSKA, wohnhaft zu 86-200 Chelmino Szosa Grudziadzka 12 (Polen),

hier vertreten durch Kai-Uwe BERG, Rechtsanwalt, geschäftsansässig zu L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II aufgrund einer Vollmacht vom 5. Februar 2015,

welche Vollmacht nach ne varietur Unterzeichnung durch den Komparenten und den amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt bleibt um mit derselben eingeschrieben zu werden handelnd in ihrer Eigenschaft als alleinige Aktieninhaberin der Gesellschaft FORTES FORTUNA S.A., mit Sitz zu L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen vor Notar Roger ARRENSDORFF aus Luxemburg am 12. Juni 2012, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2047 vom 17. August 2012, welche Statuten seither nicht abgeändert wurden, eingetragen im Handelsregister unter der Nummer B 170.211.

Sodann hat die Komparentin, vertreten wie hiorvor erwähnt, den Notar ersucht um ihre Erklärungen und Feststellungen wie folgt zu beurkunden:

- 1) Dass die Gesellschaft "FORTES FORTUNA S.A." gegründet wurde wie hiorvor erwähnt.
- 2) Dass das Gesellschaftskapital vorgenannter Gesellschaft EINUNDDREISSIGTAUSEND EURO (31.000.-EUR) beträgt, eingeteilt in EINUNDDREISSIGTAUSEND (31.000) Aktien von je EINEM EURO (1.-EUR).
- 3) Dass die Komparentin als alleinige Eigentümerin der genannten Gesellschaft dementsprechend den ausdrücklichen Wunsch äussert die Gesellschaft aufzulösen und sich bereit erklärt alle Aktiva und Passiva der Gesellschaft zu übernehmen und für allfällige Schulden aufzukommen und dass somit dieselbe vollständig liquidiert ist.
- 4) Sie ernennt Stefan Berthold SCHLEIMER, geschäftsansässig zu L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, zum Liquidator der Gesellschaft.
- 5) Sodann erteilt die Komparentin dem einzigen Verwaltungsratsmitglied und dem Kommissar der aufgelösten Gesellschaft Entlastung.
- 6) Die Geschäftsbücher der aufgelösten Gesellschaft werden für die Dauer von fünf (5) Jahren im Gesellschaftssitz der aufgelösten Gesellschaft hinterlegt.
- 7) Dass die alleinige Aktieninhaberin die wirklich Berechtigte des Gesellschaftskapitals ist, welche Gelder aus keiner Straftat entstammen.

Worüber Urkunde, Errichtet wurde zu Luxemburg, in der Amtsstube.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten der Komparentin, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: BERG, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 20 février 2015. Relation: 1LAC/2015/5370. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives

Luxembourg, le 11 mars 2015.

Référence de publication: 2015039725/45.

(150045312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2015.

LBREM II NW Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 132.599.

—
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la société prises en date du 12 mars 2015
(«l'Associé Unique»)*

L'associé unique accepte la démission de Martijn Sinninghe Damsté en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet au 14 décembre 2014.

Le Conseil de Gérance de la Société se compose désormais de la façon suivante:

Gérants de catégorie A:

- Hinnerk Koch, avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Laurent Belik, avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

Gérants de catégorie B:

- Yon Ku Cho, avec adresse professionnelle au 27, Beekman Terrace, USA-07901 Summit, New Jersey;
- Ronald Bonneau, avec adresse professionnelle au 222. N. Sepulveda Boulevard, étage Suite 2222, USA - CA 90245 El Segundo, Californie;
- Aaron Giovara, avec adresse professionnelle au 222, N. Sepulveda Boulevard, étage Suite 2222, USA - CA 90245 El Segundo, Californie.

A Luxembourg, le 13 Mars 2015.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2015042440/26.

(150048618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2015.